

La CSBE consultera la population sur un projet de redéploiement de la clientèle à Sainte-Justine et Lac-Etchemin

Sainte-Justine, le 26 juin 2012 – La Commission scolaire de la Beauce-Etchemin (CSBE) consultera la population sur un projet de redéploiement de la clientèle scolaire dans les écoles primaires et secondaires de Lac-Etchemin et Sainte-Justine.

Présenté en conférence de presse le 26 juin dernier à la polyvalente des Appalaches, ce projet vise à maintenir et même à améliorer les services offerts à la population de ce secteur, en dépit de la diminution de la clientèle et du contexte budgétaire actuel.

Le tableau qui suit résume les changements qui sont proposés pour chacune des quatre écoles des deux localités visées.

Nom de l'école	Degrés d'enseignement	Proposition de la CSBE pour 2013-2014
École Fleurs-de-Soleil Sainte-Justine	Du préscolaire à la 3 ^e année	Du préscolaire à la 4 ^e année
École Dominique-Savio Sainte-Justine	De la 4 ^e année à la 6 ^e année et la classe-ressource	Fermeture de l'école
École Notre-Dame de Lac-Etchemin	Du préscolaire à la 2 ^e secondaire	Du préscolaire à la 6 ^e année
Polyvalente des Appalaches	De la 1 ^{re} secondaire à la 5 ^e secondaire	5 ^e et 6 ^e années de Sainte- Justine 1 ^{re} à 5 ^e secondaire Classe-ressource

Plusieurs avantages

Le directeur des Services éducatifs de la CSBE, M. Jérôme L'Heureux, voit plusieurs avantages au redéploiement proposé de la clientèle :

- En maintenant les élèves jusqu'en 4^e année à l'école Fleurs-de-Soleil de Sainte-Justine, on évite de diviser un cycle d'enseignement.
- Le passage du primaire au secondaire sera facilité pour les élèves de Sainte-Justine, qui fréquenteront déjà la polyvalente des Appalaches.
- Le passage du 1^{er} au 2^e cycle du secondaire sera facilité pour les élèves des Etchemins, puisqu'ils n'auront pas à changer d'école à ce moment.
- Les élèves de 5^e et 6^e année pourront profiter des infrastructures de la polyvalente, ce qui permettra de leur offrir des projets particuliers (langue, sports, culture).
- L'accroissement du nombre d'élèves du secondaire qui fréquentera la polyvalente des Appalaches rend possible la mise en place de projets particuliers au secondaire.
- L'accroissement du nombre d'élèves permettra de bonifier l'offre d'activités culturelles et sportives.
- La fermeture de l'école Dominique-Savio permet d'éviter des investissements prévus de 700 000 \$ et les frais reliés à l'entretien du bâtiment.
- Même si on tient compte des investissements reliés à la réalisation du projet (1 M\$ au lieu des 900 000 \$ prévus à l'école Fleurs-de-Soleil, 50 000 \$ à la polyvalente et 40 000 \$ pour le déménagement des installations de l'école Dominique-Savio), les économies réalisées sont substantielles.

La CSBE tiendra en octobre prochain une assemblée publique d'information et deux assemblées de consultation sur ce sujet. Le processus est décrit dans le tableau suivant :

Date	Assemblée publique d'INFORMATION	Endroit
Mercredi 10 octobre 2012 à 19 h 30	Pour tous les parents des élèves qui fréquenteront une école de Sainte-Justine ou de Lac-Etchemin en 2013-2014	Auditorium polyvalente des Appalaches
Dates	Assemblées publiques de CONSULTATION selon l'école de votre enfant prévue en 2013-2014	Endroits
Lundi 29 octobre 2012 à 19 h 30	Pour tous les parents des élèves qui fréquenteront une école de Sainte-Justine en 2013-2014	Auditorium polyvalente des Appalaches
Mardi 30 octobre 2012 à 19 h 30	Pour tous les parents des élèves de Lac-Etchemin qui seront de niveau préscolaire à la 2 ^e secondaire en 2013-2014	Gymnase école Notre-Dame de Lac-Etchemin

Transparence

Le directeur général de la CSBE, M. Normand Lessard, note que ce projet est mené de façon transparente par la commission scolaire. « Dès demain (le mercredi 27 juin), une lettre expliquant le projet et faisant état des assemblées publiques d'information et de consultation sera envoyée aux parents concernés », dit-il.

Il a aussi précisé que des communications sont prévues avec le personnel de ces écoles, qui sera d'ailleurs tenu au courant à toutes les étapes du projet.

Quant au président de la commission scolaire, M. Charles-Henri Lecours, il croit que le projet qui est sur la table permet à la fois d'améliorer la qualité des services éducatifs et d'assurer une saine gestion des deniers publics. « La situation aurait été différente s'il avait été question de fermer la dernière école du village », a-t-il toutefois tenu à préciser.

Il a tenu à rassurer la population à l'effet que les commissaires et le personnel de la commission scolaire sont à l'écoute des gens et que les interventions qui seront faites lors des consultations seront prises en considération avant d'en arriver à une décision finale.

-30-

Source :

Jacques Légaré
Conseiller en communication
Commission scolaire de la Beauce-Etchemin
418 228-5541, poste 2694
jacques.legare@csbe.qc.ca

